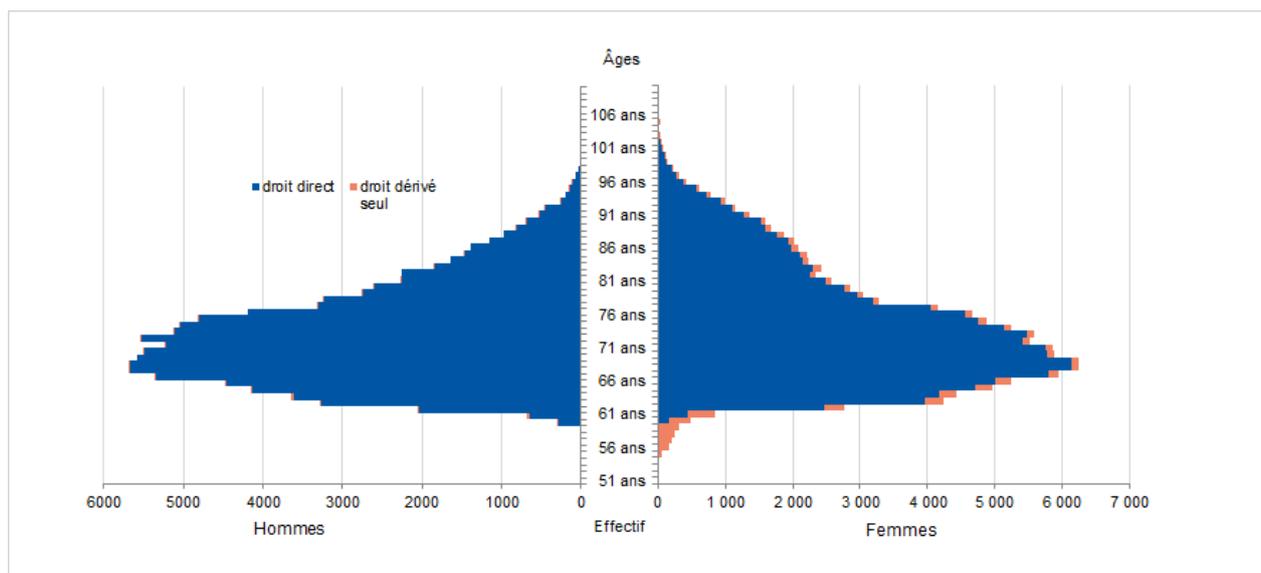


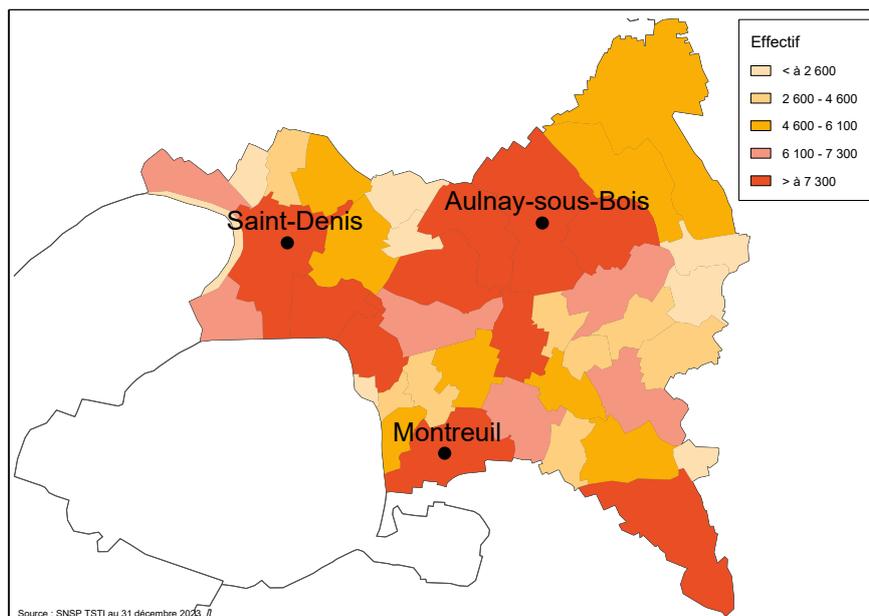
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	7 852	10 014	17 866
Droits directs (retraites personnelles)	7 551	7 691	15 242
Droits dérivés (retraites de réversion)	301	2 323	2 624
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	1 545	1 427	2 972
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	697	461	1 158
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	64,4 ans	64,1 ans	64,2 ans
Droits dérivés	73,3 ans	71,6 ans	71,8 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	104 560	120 771	225 331
Retraités percevant un droit direct seul	101 900	89 176	191 076
Retraités percevant un droit dérivé seul	254	5 972	6 226
Retraités percevant les deux à la fois	2 406	25 623	28 029
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	9,9%	7,2%	8,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	11 747	8 294	20 041
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,0 ans	74,6 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	989 €	837 €	907 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,1%	32,0%	25,4%

**Pyramide des âges des résidents**



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Retraités du régime général par commune



## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Montreuil</b>			
Nombre total de retraités	7 632	8 171	15 803
Retraités percevant un droit direct seul	7 452	6 262	13 714
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	334	347
Retraités percevant les deux à la fois	167	1 575	1 742
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	11,1%	6,7%	8,8%
<b>Aulnay-sous-Bois</b>			
Nombre total de retraités	6 059	6 928	12 987
Retraités percevant un droit direct seul	5 871	5 049	10 920
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	334	344
Retraités percevant les deux à la fois	178	1 545	1 723
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	8,9%	5,6%	7,2%
<b>Saint-Denis</b>			
Nombre total de retraités	6 379	6 518	12 897
Retraités percevant un droit direct seul	6 189	4 577	10 766
Retraités percevant un droit dérivé seul	17	488	505
Retraités percevant les deux à la fois	173	1 453	1 626
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	15,9%	12,0%	13,9%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".